



Rapport du maire
sur les faits saillants du rapport financier 2024
et du rapport du vérificateur externe.



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente un aperçu des points clés du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, réalisés par la firme Amyot Gélinas.

Ce rapport a pour objectif d'améliorer la transparence des décisions prises par le Conseil municipal et de privilégier la reddition de comptes aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial.

États financiers et rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2024

Pour des fins de comparaisons budgétaires, ce rapport inclut uniquement les résultats de la municipalité, contrairement au rapport financier consolidé de la municipalité soumis au MAMH.

Au chapitre des revenus et dépenses, l'état des activités financières indique, pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024, des revenus de 3 572 401\$ et des dépenses de fonctionnement de 3 789 042\$ incluant les charges d'amortissement.

L'année financière s'est terminée avec un surplus de 133 911\$. Ce surplus s'explique principalement par des revenus supplémentaires provenant des mises à jour des permis, de revenus de droits de mutation et de frais d'intérêts. Des transferts budgétaires du surplus non affecté à l'exercice 2024 ont été également affectés à différents postes budgétaires, investissement et projet structurant tels :

- ✓ Augmentation du Fonds de roulement pour 140 000\$
- ✓ Achat de l'église et du presbytère pour 70 801\$
- ✓ Frais pour l'élection partielle du poste de conseiller #3 pour 13 653\$
- ✓ Principales affectations totalisant 105 800\$ pour l'entretien de véhicules, les travaux d'urgence pour les routes, la réfection d'urgence du pont du Lac-Cardin, l'implantation du service de demande d'intervention Cauca, etc.

Voici présenté sommairement les sommes disponibles qui proviennent de divers fonds municipaux pour la réalisation de projets futurs.

Excédent de fonctionnements non affecté	535 214\$
Fonds de roulement non engagé	302 500\$
Fonds réservé carrières et sablières	4 046 \$
Fonds réservé traitement eaux usées	44 853\$
Fonds de parcs et terrain de jeux	80 126\$
Fonds réservé élections municipales	11 250\$

SOMMAIRE DES RÉSULTATS - EXERCISE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Prévisions budgétaires VS Résultats

RÉSULTATS	Budget	Résultats
Fonctionnement	3 319 220 \$	3 572 401 \$
CHARGES		
Charges	3 646 608 \$	3 789 042 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Amortissement	590 708 \$	566 064 \$
Remboursement Dette à long	(214 806 \$)	(214 702 \$)
Activités d'investissement	(27 904 \$)	(105 806 \$)
Excédent (déficit)	(21 250\$)	98 203 \$
Autres éléments de conciliation	640\$	6 793 \$
Total	327 388 \$	350 552 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	\$	133 911 \$

Rapport du vérificateur externe

Les auditeurs externes de la municipalité ont effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité. À leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2024

Investissements et réalisations marquants de 2024

Parmi les projets majeurs réalisés en 2024, on peut notamment citer:

- L'acquisition et l'installation de 4 bornes électriques dans le stationnement des sentiers sur le boul. Rolland-Cloutier
- L'achat de l'Église et du presbytère;
- L'installation d'une thermopompe au garage municipal;
- La construction d'un bureau au garage municipal
- L'achat d'un radar routier;
- L'achat d'un souffleur et d'un chargeur pour les parcs;
- L'achat d'un signalisateur de vitesse amovible;
- L'achat d'un amplificateur de signal cellulaire pour la salle communautaire;
- Le renouvellement d'équipements informatiques (3 ordinateurs);
- L'achat de trois logiciels informatiques (élections, administration et permis en ligne);

Réseau routier

Une subvention de 61 188\$ (PAVL) a été reçue pour les travaux de réparation et d'entretien de plusieurs chemins municipaux pour un investissement totalisant 170 743\$. Les principaux travaux sont : le drainage, les travaux d'entretien et de réparation d'urgence, l'ajout d'asphalte et de rechargement de gravier, l'entretien des fossés, le dynamitage.

À cela s'ajoute l'épandage d'abat-poussière ainsi que le lignage des rues.

Une subvention de 15 000\$ provenant du programme d'aide à la voirie locale a été affecté à la réfection du chemin du Lac-Ludger totalisant un investissement de 20 780\$.

Urbanisme et environnement

- L'embauche d'une ressource pour le service d'urbanisme et de l'environnement;
- L'achat d'un logiciel informatique de gestion de permis en ligne;
- L'achat d'un nouvel ordinateur pour la personne ressource;
- La présentation de la politique environnementale 2025;

Loisirs, culture et communautaire

Le calendrier des activités de loisirs et de culture a été réalisé tel que prévue. Plusieurs activités ont été ajoutées au calendrier découlant du plan d'action MADA.

La municipalité a bénéficié d'une donation de 12 500\$ de la Fondation Tremblant pour venir en aide aux enfants défavorisés sur notre territoire.

La générosité des citoyens de Lantier a permis de récolter 3 359\$ pour la Guignolée 2024. Cette somme s'additionne à celle de 8 355\$ provenant de la générosité du groupe *Friends of Lantier*. L'argent a été utilisé pour acheter des paniers alimentaires aux personnes dans le besoin.

Plusieurs autres réalisations telles que : Le suivi et les mises à jour des règlements ainsi que l'implantation de nouvelles directives ministérielles et la poursuite à l'interne, d'une gestion rigoureuse des personnes endettées envers la municipalité.

À la lumière des résultats précédemment mentionnés, il est possible d'affirmer sans contredit que la Municipalité de Lantier s'illustre par son excellente santé financière et par les mesures prises pour la maintenir et continuer de l'améliorer.

Bon été à tous et soyez prudents !

Richard Forget, Maire

Donné le 9 juin 2025